Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 30/01/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/01/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/721807
N° d'annonce : 721807

ARIA TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 4.779.981 €

Siège social : Parc de l'Ile - 15 rue du Port 92000 NANTERRE

379 180 474 R.C.S. Nanterre

Suivant décisions du 23/01/2024, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui sera désormais : SUEZ Aria Technologies.

L'article 3 est modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de NANTERRE

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeQ2zTyAh
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQ2zTyAh

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)